

quarante d'années, petit trapu, aux cheveux grisonnants, dont rien dans l'allure ne semblait indiquer le moindre embarras, et auquel il adressa ces quelques paroles :

— Quel temps magnifique vous avez pour admirer à votre aise la splendide panorama de Paris !

Quelques instants après, des cris d'épouvante retentirent sur la place. L'homme à la voix rauque et plate, et qui tourbillonnait dans le vide, venait lourdement tomber sur la grille. Quand on accourut à son secours, le malheureux respirait encore.

Transporté au poste de la rue Saint-Roch, il y expira sans avoir pu articuler un mot.

Après enquête, il a été constaté que ce malheureux était un M. V. ...

UNE CATASTROPHE EN RUSSIE. — Le 3 novembre, à onze heures et demie du matin, à ce lieu une explosion suivie d'un incendie dans le dépôt de produits chimiques de MM. Rulcovius et Holm, dans la maison faisant le coin du boulevard pétersbourg et de Kazan (n° 8-27), à Saint-Petersbourg. Le feu a détruit tout l'intérieur du dépôt. Voici dans quelles circonstances l'explosion s'est produite :

On venait d'amener devant le dépôt plusieurs voitures chargées de produits pharmaceutiques, parmi lesquels se trouvaient une bonne quantité d'acide sulfurique. Un ouvrier chargé de verser l'acide sulfurique dans des bidons, et l'éther, se répandant sur le pavé de la cour, coula jusqu'à un calorifère allumé dans un sous-sol. Une explosion, suivie d'incendie, se produisit immédiatement.

Le nombre des victimes est de neuf, dont une a expiré sur place. L'incendie a été complètement maîtrisé vers quatre heures et demie.

— A Casal-Montferat, en Italie, un ministre épouvanté vient de jeter le défilé dans la ville et la garnison.

Les troupes étaient réunies au Polygone pour une petite guerre et une expérience de mine : la population était accourue pour assister à ce spectacle.

Le commandant présent à ce moment l'extrémité du fil qui communiquait à la mine et l'invita à faire fonctionner l'appareil. Celle-ci obéit, et tout à coup la mine éclata dans une fausse direction, couvrant de pierres et de débris les troupes et toute l'assistance.

Plusieurs soldats sont demeurés morts sur la place, d'autres ont été emportés blessés. Des habitants de Casal-Montferat ont été grièvement atteints.

Le commandant se précipita à disposition par le génie militaire autrement qu'il n'avait été réglé.

— ACCIDENT DE LA CARTOUCHERIE. — Une formidable explosion s'est produite hier matin, à dix heures et demie, à Paris, dans l'établissement de cartoucherie et capalerie de la rue du Chevaleret, 34, dirigé par M. Barthe.

Le contre-maître qui était seul dans l'établissement au moment où l'explosion s'est produite, a été tué sur le coup.

M. Caubet, chef de la police municipale, le commissaire de police du quartier et de nombreux gardiens de la paix sont arrivés sur le théâtre de l'accident et ont procédé au sauvetage et à l'extinction de l'incendie.

— LA FIN DU MONDE. — On sait que si les prédictions d'un astronome américain se réalisent, c'est vendredi 11 novembre que doit s'accomplir ce grand événement. Nous renvoyons nos lecteurs au programme de ce malheureux et à quelque mois. Il se pourrait bien que ce programme ne soit pas suivi à la lettre.

TRIBUNAUX

Le crime de Brighton. — Un assassinat sous un Tunnel. — Verdict.

Le 27 juin dernier, dans un compartiment de première classe, sur la ligne de Londres à Brighton et faisant partie d'un train express, on trouvait à la station de Preston-Park un individu paraissant évanoui, le visage et les mains couverts de sang. Revenu à lui et conduit au bureau de police de la station, il prétendit avoir été assailli par un des trois voyageurs qui étaient avec lui. Il avait entendu le bruit de plusieurs coups de feu, avait ressenti une douleur à la tête, et ne savait plus rien de ce qui s'était passé. On crut d'abord à une tentative criminelle commise sur ce malheureux, et on le mena à l'hôpital de Brighton, afin de lui donner les soins que réclamait son état.

En sortant de la station pour monter en voiture et tandis que le blessé était soutenu par un policeman, ce dernier remarqua un bout de chaîne qui traînait sur le sol et le bruit de plusieurs coups de feu, avait ressenti une douleur à la tête, et ne savait plus rien de ce qui s'était passé.

Malgré les conseils qui lui furent donnés par le médecin de l'hôpital, le blessé, prétextant un rendez-vous à Londres dans cette même soirée, demanda et obtint d'être renvoyé chez lui à Wallington, petite localité située sur la même ligne de chemin de fer.

Toujours en compagnie du constable, Middleton, — c'est le nom qu'avait d'abord indiqué le blessé, — retourna à son domicile, et fut laissé seul par le constable qui avait accompagné le blessé, prétextant un rendez-vous à Londres dans cette même soirée, demanda et obtint d'être renvoyé chez lui à Wallington, petite localité située sur la même ligne de chemin de fer.

Le chef de la station de Preston-Park, pendant que l'on soignait Middleton, avait télégraphié de faire des recherches tant dans les stations que sur la voie afin de découvrir les auteurs de l'agression prétendue, et, sous un tunnel, on avait relevé le cadavre d'un homme assassiné. L'autopsie fit reconnaître, en effet, que la mort n'était pas due à la chute dans une blessure causée par une arme à feu ; on retrouva la balle dans la tête de la victime.

Middleton, le blessé, devenant l'assassin suspect lorsque le constable se présenta chez lui, il avait disparu. L'enquête qui suivit le crime établit que la victime était un M. Gold, âgé de soixante-quatre ans, marchand de grains retiré, habitant précédemment Preston-Park, et ayant l'habitude d'aller chaque semaine à Londres encaisser les loyers de plusieurs boutiques. Le jour de l'assassinat était un jour d'annoncement, mais M. Gold avait porté son argent, 800 francs environ, à la Banque et le meurtrier n'avait rien pu lui voler.

Un parapluie appartenant à M. Gold fut ramassé sur la voie, et les vêtements furent coupés en hanches à coups de couteau, indiquant qu'une lutte épouvantable avait eu lieu entre la victime et son meurtrier ; en outre, dans une des poches du gilet, il y avait encore un fragment de chaîne, mais la montre avait disparu.

L'intérieur du compartiment, examiné avec plus de soin, expliquait le crime. Le tapis était saturé de sang ; les coins étaient également couverts, et toutes les garnitures des dossiers portaient des taches évidemment faites avec un instrument tranchant.

La police avait 5,000 francs de décom-

pensé à celui qui découvrirait ou dénoncerait l'assassin ; mais toutes les recherches étaient infructueuses, lorsqu'une femme exerçant dans un quartier de Londres le métier de leuguse en grappe, et un agent qu'elle avait chez elle un locataire bizarre qui, depuis huit jours, n'avait pas quitté sa chambre et cherchait, par tous les moyens possibles, à dissimuler son visage. C'était Middleton, ou plutôt pour l'appeler de son vrai nom, Lefroy.

Le voici à l'audience : Lefroy est âgé de vingt-cinq ans environ. Figure longue et maigre, cheveux noirs, front très large. Il est très correctement vêtu de noir. Son attitude est calme et il semble en complète possession de lui-même.

Après la réquisition de l'avocat général, commença l'audition des témoins. M. Montagu Williams est assis au banc de défense.

Le premier témoin entendu est l'ingénieur qui a dressé le plan de la ligne ferrée à l'endroit où le crime a dû être commis. La veuve de la victime, Mme Gold qui donne sur son mari des renseignements très précis, a été entendue et recommandée la montre de M. Gold et qui en indique le numéro ; car si on n'a pas trouvé cette montre, l'agent de police avait pris celui qui est marqué sur la montre, et celui de Lefroy et ces deux numéros, celui du bijoutier et de l'agent, concordent à très peu de chose près. Enfin les distributeurs de billets à la gare de Londres, et surtout l'employé chargé de recevoir ces billets des mains des voyageurs.

L'incident principal de cette première audience est la visite faite par les jurés au wagon où a dû se commettre le crime, et la déposition d'un préteur sur grève, chez lequel Lefroy aurait déposé, puis retiré, le matin même du crime, le revolver dont il se serait servi.

Le préteur n'a pas voulu jurer que c'est bien Lefroy qui a été vu à ces deux opérations, il le pense, mais ne saurait l'affirmer sur serment, pas plus qu'il ne peut donner la description des vêtements portés ce jour-là par le client dont il parle.

La seconde audience, on termine l'audition des témoins à charge, et, à la troisième, M. Montagu Williams, défenseur de Lefroy, prend la parole. L'avocat s'efforce de démontrer que le couteau, ni le revolver qui ont servi à la préparation de l'assassinat de M. Gold n'ayant été retrouvés, rien ne prouve que le crime n'ait pas été commis par un troisième voyageur, ainsi que le prétend son client, et qu'il n'y a pas d'autre remède que d'acquiescer à la culpabilité de Lefroy, qu'après le meurtre de Gold, Lefroy s'est trouvé dans une misère complète, tandis qu'il est certain aujourd'hui que la victime a été dépourvue d'une somme considérable qu'elle venait d'encaisser à Londres.

L'avocat général répond ensuite à M. Montagu, et le jury se retire dans la chambre de ses délibérations, d'où il rapporte, peu de temps après, un verdict de culpabilité. M. Lefroy a été condamné à la peine de mort.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du Journal officiel d'aujourd'hui :

Décret nommant un président de chambre et un conseiller à la cour de cassation.

Décret convoquant le collège électoral de la circonscription de l'arrondissement d'Aix (Bouches-du-Rhône) à l'effet d'éire un député.

Décret nommant le directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'intérieur et des cultes.

Décret nommant un conseiller d'Etat en service extraordinaire.

Décrets de nomination des chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Décrets nommant des préfets, sous-préfets, secrétaires généraux et conseillers de préfecture.

Arrestés nommant des percepteurs.

Décision autorisant la création de recettes simples et de bureaux de postes.

Décision autorisant la création de bureaux télégraphiques municipaux.

Décision autorisant pour actes de courage et de dévouement.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Télégrammes adressés d'Algérie et de Tunisie au ministre de la guerre.

Circular de garde des sceaux, ministre de la justice, aux procureurs généraux près les cours d'appel, relatives à l'application de la loi sur la presse.

Nouvelles et correspondances étrangères.

Situation, à la fin du 3e trimestre de 1881, de la dette publique de l'Etat, au point de vue de la dette intérieure et maritime déclarée d'utilité publique.

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier)

Affaires Tunisiennes

General Japy à guerre

Le général d'Aubigny a reçu la soumission d'une fraction des Drid, et il annonce celle des autres fractions de cette tribu comme prochain.

La soumission, chez les Ouled-Aoum, Ouled-Yahia, continue ; les Ouled-Yahia commencent à se désagréger.

Tunis, 10 novembre.

Quelques contingents de Zlass se dirigent vers le Sud sont signalés à 30 kilomètres de Sfax.

D'un autre côté, des Arabes venus de Mahris, village situé à 35 kilomètres de Sfax, sur la route de Sfax à Aïn-el-Khalouj, ont campé à Oued-Ouardan, à une étape au sud de Mahris, et qu'une concentration de tentes pour la formation d'un campement de ce chef. Cette concentration indiquerait que les contingents Zlass, signalés au sud-ouest de Sfax, se sont réunis à la tribu d'Al-Ben-Kalifa.

La soumission des Métellits encore insurgés est très lente. Ils craignent leur soumission faite, d'être traités en ennemis et pillés par d'autres dissidents, voisins de leur tribu.

La canonnière française le Chacal est arrivée au port de Sfax, et il est probable qu'elle se dirigera vers le Sud.

Tunis, 10 novembre.

On annonce de Sousse, à la date du 8 novembre, que samedi et dimanche dernier, quelques tribus ont fait leur soumission aux autorités militaires de Kairouan. Ce sont les Goussier-Ouigrag, les Ouled-Souf, les Ouled-Kelifa. On leur a accordé l'amn, mais on les a invités à rester à Kairouan, de peur qu'ils ne fussent tentés de retourner à l'état de rébellion.

La soumission des Métellits encore insurgés est très lente. Ils craignent leur soumission faite, d'être traités en ennemis et pillés par d'autres dissidents, voisins de leur tribu.

La canonnière française le Chacal est arrivée au port de Sfax, et il est probable qu'elle se dirigera vers le Sud.

Tunis, 10 novembre.

Evénements d'Algérie

General commandant la division d'Oran à ministre guerre

Le commandant d'armes de Mecheria transmet la dépêche suivante, qu'il a reçue, le 9 au soir, du général Delbecq :

« La colonne opérant depuis quarante-huit heures contre les contingents révoltés dans les montagnes des Beni-Mou, la brigade Louis a attaqué l'ennemi dans le versant oriental et lui a fait subir des pertes sensibles. »

« Le 2e zouaves a perdu 5 tués dont un officier, le lieutenant Le Drapeur, et 7 blessés. Nos troupes ont ramené 13 chameaux, 200 bœufs, 500 moutons et plusieurs tentes. »

Alger, 10 novembre.

Suivant les rapports de nos émissaires : Les Djembaïa inconnus seraient à Carci et Garca, situés à quelques lieues seulement au sud-ouest de Oued el Aoudj. Si Sliman aurait établi ses campements à l'ouest du Djebel-Tendrar, environ à soixante kilomètres au sud du campement des Djembaïa. Si Kadom et Bou-Amena ayant effectué leur jonction, se trouveraient à la hauteur des Oued Guir, à proximité de Si Sliman.

Un bruit qui trouve quelque crédit, chez les Djembaïa, eux-mêmes campés au Djebel Bougranz indiquerait que les trois marabouts ont lancé vers l'est une forte partie de leurs contingents pour tourner nos colonnes par le sud. On croit également chez les Djembaïa que Si Sliman tenterait de faire main sur les Cafes et les Ouled ou Nohar, deux tribus qui ne sont restés fidèles.

Le bruit court qu'un vif engagement aurait eu lieu la colonne Louis et les insurgés dans le Djebel-Benimim. L'ennemi aurait subi une razzia importante et aurait fait en hommes des pertes sérieuses.

Nous autres nous aurions perdu quelques soldats et un lieutenant de zouaves.

Démision du cabinet Ferry

Paris, 11 novembre.

La démission du cabinet Ferry, a paru ce matin, à 10 heures.

Le grand ministère

Paris, 10 novembre, 8 h. s.

Selon les prévisions, la formation du nouveau cabinet ne sera pas aussi prompt qu'on l'a dit.

On ne croit pas que le Journal officiel contienne les décrets de nomination avant samedi au plus tôt.

D'un autre côté, M. Gambetta, qui qu'on en ait dit et quoi qu'on l'ait annoncé, n'a fait aucune ouverture formelle jusqu'ici, ni à aucun membre de l'ancien cabinet, ni à aucun personnage politique.

Il a déclaré ce matin même qu'il ne pouvait entrer en pourparlers avec personne avant d'en avoir conféré avec le président de la République.

Il y a donc lieu de se tenir en garde contre les bruits et les rumeurs qui circulent.

L'entrevue de Gambetta et de Ferry

Paris, 10 novembre, 8 h. s.

L'entrevue de M. Gambetta et de Ferry a eu lieu hier à midi, au ministère de l'intérieur. M. Gambetta a été reçu par M. Ferry, qui a été accompagné de M. Constans, ministre de l'intérieur, et de M. de Broglie, ministre de la marine.

M. Gambetta a été très cordial et a exprimé ses regrets de ne pouvoir se rendre à l'invitation de M. Ferry de venir à Paris pour conférer avec lui sur les affaires d'Algérie.

M. Ferry a répondu que M. Gambetta n'avait rien de personnel à lui proposer, et qu'il se réservait de lui adresser ses propositions par écrit.

M. Gambetta a remercié M. Ferry et s'est retiré.

Le nouveau cabinet

Paris, 11 novembre.

Le Président de la République a laissé à M. Gambetta une pleine et entière liberté d'action, pour le choix des nouveaux ministres et la confection du programme du nouveau Cabinet.

Il est probable que M. Gambetta prendra la présidence sans portefeuille.

L'idée de confier à un civil le portefeuille de la guerre paraît abandonnée en présence du récent échec d'une semblable mesure, qui aurait pu causer dans l'armée. On paraît pour le portefeuille de M. le général Gampouen et M. le général Lewal.

M. de Freycinet aurait-il les affaires étrangères ou le portefeuille de la marine ? On ne sait pas encore.

M. Gambetta a été très cordial et a exprimé ses regrets de ne pouvoir se rendre à l'invitation de M. Ferry de venir à Paris pour conférer avec lui sur les affaires d'Algérie.

Les armements d'Italie

Bordeaux, 10 novembre.

Les trois-mâts *Morini* de cette capitaine Luce, venant de Saint-Pierre-de-Miquelon, a sauvé, le 19 octobre, seize hommes composant l'équipage de la corvette de guerre *Chacal*, qui s'était échoué sur les côtes de la péninsule. La commission aurait motivé cette décision par le danger résultant, pour l'équipage, de l'occupation de l'île par les troupes françaises.

L'ambassade d'Italie à Paris

Florence, 10 novembre.

On assure que le choix du général Giardini pour l'ambassade de Paris est définitivement arrêté.

La démission de M. de Bismarck

Berlin, 10 novembre.

On télégraphie de Berlin, à la Gazette de Cologne, que M. de Bismarck a démissionné de son poste de chancelier de l'empire.

Personne ne croit ici à une crise ministérielle. On sait que l'empereur n'accepterait pas plus aujourd'hui que précédemment la démission du chancelier de l'empire.

Le prince de Bismarck n'est pas sans but, et d'autres symptômes semblent aussi indiquer, que, si le prince de Bismarck demande à se retirer, cette demande aura pour résultat une nouvelle augmentation de ses pouvoirs.

Mariage du prince Léopold d'Angleterre

Berlin, 9 novembre.

A propos de l'article de la *Post*, on croit dans les cercles ordinaires bien informés, que M. de Bismarck a été très satisfait de la décision prise par le prince de Bismarck, relativement à son mariage avec une princesse allemande. Les fiançailles auraient lieu immédiatement.

Le prince de Bismarck

Berlin, 9 novembre.

A propos de l'article de la *Post*, on croit dans les cercles ordinaires bien informés, que M. de Bismarck a été très satisfait de la décision prise par le prince de Bismarck, relativement à son mariage avec une princesse allemande. Les fiançailles auraient lieu immédiatement.

Etats-Unis d'Amérique

New-York, 9 novembre.

Un grand banquet et un dîner très brillant ont terminé les fêtes du centenaire de York-Town.

Les délégations ont été déclarées dissoutes par M. Outrey, ministre de France aux Etats-Unis.

DERNIERE HEURE

(Service télégraphique particulier)

Affaires Tunisiennes

Tunis, 11 novembre.

On assure que le général Saussier a quitté Kairouan se dirigeant vers Gafsa et que la colonne Logerot doit partir demain pour Gabès.

Le mouvement de soumission des tribus continue à s'accroître.

Il est probable que la Régence sera complètement pacifiée avant la fin du mois.

M. Jules Ferry et son successeur

Paris, 11 novembre, 1 h. soir.

M. Gambetta a eu hier soir un long entretien avec M. Jules Ferry.

On assure que ce dernier ne fera pas partie de la nouvelle combinaison ministérielle.

CHAMBRE DES DEPUTES

(Service télégraphique particulier)

Séance du 11 novembre 1881.

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

BRUITS DE COULOIRS

On affirme dans les couloirs que la liste ministérielle a été arrêtée ce matin, et que M. Allou-Lacoste serait désigné pour le poste de ministre des travaux publics.

On dit que M. Floquet s'est rendu ce matin au ministère de la justice, et qu'il a visité la division.

LA SEANCE

On a deux heures, lecture du procès-verbal, est donnée par l'un des secrétaires.

Le procès-verbal est adopté.

On a réclamations.

DEMANDE DE CREDIT

M. LE MINISTRE DE LA GUERRE dépose un projet de loi tendant à l'ouverture d'un nouveau crédit de 23 millions, pour faire face aux dépenses nécessaires par les expéditions en Tunisie, et dans le sud oranais.

Un duel

Paris, 10 nov. 9 h. 30 s.

A la suite d'un article publié hier soir par le *Figaro*, M. Adrien Laanes de Montebello vient d'envoyer ses témoins à M. Paul de Casagrande.

Grandeur et décadence

On a enterré hier, dans la fosse commune du cimetière d'Ivry, un éléphant transporté dans le corbillard à six portées, la petite-elle de l'homme qui fut le propriétaire de l'hôtel qui fait l'angle de la rue d'Orléans et du boulevard des Italiens, occupé aujourd'hui par le café Tortoni.

Elle est morte absolument sans ressources.

Est-ce une disgrâce

Le lieutenant-colonel Jung, qui jusqu'ici appartenait au 3e d'artillerie, en ce moment à Valenciennes, mais qui avait été détaché de son corps, afin de pouvoir se consacrer à divers travaux historiques, vient de recevoir l'ordre de prendre, dans les trois jours, le commandement du 2e régiment d'artillerie, en garnison à Tarbes.

Mgr Bourret à Paris

Mgr Bourret, évêque de Rodez, vient d'arriver à Paris, accompagné de son secrétaire particulier, le savant prêtre et descendant de la maison de France, le baron de Rodez, pour se prolonger pas au delà de vendredi ou samedi. Mgr Bourret devait officier dimanche, à la cathédrale de Tours, à l'occasion de la fête de Saint-Martin.

Un mariage

On annonce le mariage de M. Ludovic Dupont, ingénieur civil, inspecteur de l'exploitation de l'ancien canal de la Seine, avec Mlle Charlotte Gagneur, fille de M. Gagneur, ancien gagnant de Patonay, décédé à Paris il y a deux ans.

Service anniversaire

Paris, 10 novembre, 7 h. 45 s.

Aujourd'hui a été célébré, en la chapelle Notre-Dame-de-la-Compassion, route de la Révoile, à Neuilly, un service anniversaire de la mort de M. de Broglie, ancien ministre de l'Intérieur.

Départ de M. de Monbel

Paris, 10 nov. 10 h. 15 s.

M. R. de Monbel, le nouveau premier secrétaire de l'ambassade de France après du M. de Broglie, partira prochainement pour Rome, où il remplacera M. de Broglie.

M. de Monbel est beau-frère de M. de Tracy, ancien préfet de la Gironde et des Bouches-du-Rhône.

Procès de Presse

La chambre des mises en accusation a décidé, hier, le renvoi devant la cour d'assises, de M. Simon Dubouché et de M. Labrousse, l'un rédacteur en chef et l'autre directeur de la *Revue*, pour offenses envers la personne du président de la République.

La santé de l'amiral Pothua

La santé de l'amiral Pothua est très sérieusement compromise. L'amiral, qui est âgé de 72 ans, est atteint d'une paralysie partielle et d'une infirmité absolue. Le commandant de la marine a été nommé à sa place.

Sauvetage au mer

Bordeaux, 10 novembre.

Les trois-mâts *Morini* de cette capitaine Luce, venant de Saint-Pierre-de-Miquelon, a sauvé, le 19 octobre, seize hommes composant l'équipage de la corvette de guerre *Chacal*, qui s'était échoué sur les côtes de la péninsule. La commission aurait motivé cette décision par le danger résultant, pour l'équipage, de l'occupation de l'île par les troupes françaises.

Les armements d'Italie

Bordeaux, 10 novembre.

Les trois-mâts *Morini* de cette capitaine Luce, venant de Saint-Pierre-de-Miquelon, a sauvé, le 19 octobre, seize hommes composant l'équipage de la corvette de guerre *Chacal*, qui s'était échoué sur les côtes de la péninsule. La commission aurait motivé cette décision par le danger résultant, pour l'équipage, de l'occupation de l'île par les troupes françaises.

La démission de M. de Bismarck

Berlin, 10 novembre.

On télégraphie de Berlin, à la Gazette de Cologne, que M. de Bismarck a démissionné de son poste de chancelier de l'empire.

Personne ne croit ici à une crise ministérielle. On sait que l'empereur n'accepterait pas plus aujourd'hui que précédemment la démission du chancelier de l'empire.

Le prince de Bismarck n'est pas sans but, et d'autres symptômes semblent aussi indiquer, que, si le prince de Bismarck demande à se retirer, cette demande aura pour résultat une nouvelle augmentation de ses pouvoirs.

Mariage du prince Léopold d'Angleterre

Berlin, 9 novembre.

A propos de l'article de la *Post*, on croit dans les cercles ordinaires bien informés, que M. de Bismarck a été très satisfait de la décision prise par le prince de Bismarck, relativement à son mariage avec une princesse allemande. Les fiançailles auraient lieu immédiatement.

Le prince de Bismarck

Berlin, 9 novembre.

A propos de l'article de la *Post*, on croit dans les cercles ordinaires bien informés, que M. de Bismarck a été très satisfait de la décision prise par le prince de Bismarck, relativement à son mariage avec une princesse allemande. Les fiançailles auraient lieu immédiatement.

Etats-Unis d'Amérique

New-York, 9 novembre.

Un grand banquet et un dîner très brillant ont terminé les fêtes du centenaire de York-Town.

Les délégations ont été déclarées dissoutes par M. Outrey, ministre de France aux Etats-Unis.

DERNIERE HEURE

(Service télégraphique particulier)

Affaires Tunisiennes

Tunis, 11 novembre.

On assure que le général Saussier a quitté Kairouan se dirigeant vers Gafsa et que la colonne Logerot doit partir demain pour Gabès.

Le mouvement de soumission des tribus continue à s'accroître.

Il est probable que la Régence sera complètement pacifiée avant la fin du mois.

M. Jules Ferry et son successeur

Paris, 11 novembre, 1 h. soir.

M. Gambetta a eu hier soir un long entretien avec M. Jules Ferry.

On assure que ce dernier ne fera pas partie de la nouvelle combinaison ministérielle.

CHAMBRE DES DEPUTES

(Service télégraphique particulier)

Séance du 11 novembre 1881.

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

BRUITS DE COULOIRS

On affirme dans les couloirs que la liste ministérielle a été arrêtée ce matin, et que M. Allou-Lacoste serait désigné pour le poste de ministre des travaux publics.

On dit que M. Floquet s'est rendu ce matin au ministère de la justice, et qu'il a visité la division.

LA SEANCE

On a deux heures, lecture du procès-verbal, est donnée par l'un des secrétaires.

Le procès-verbal est adopté.

On a réclamations.

DEMANDE DE CREDIT

M. LE MINISTRE DE LA GUERRE dépose un projet de loi tendant à l'ouverture d'un nouveau crédit de 23 millions, pour faire face aux dépenses nécessaires par les expéditions en Tunisie, et dans le sud oranais.

LES HYPOTHEQUES MARITIMES

M. DURAND dépose un projet de loi sur les hypothèques maritimes, pour lequel il demande la déclaration d'urgence.

L'urgence mise aux voix, est accordée.

LE DIVORCE

M. NAUQUET dépose un projet de loi sur le divorce.

LE PHYLLOXERA

M. ANDRÉ dépose un projet de loi sur les mesures propres à combattre l'invasion du phylloxera.

VALIDATIONS

M. PLESSIER demande l'ajournement de la discussion de l'élection de M. de Soland qu'il veut contester.

M. de Soland insiste pour la discussion immédiate.

M. LEPRIER dit qu'il faut lire le rapport.

La discussion est ajournée.

M. BOUTIN lit son rapport sur l'élection de M. Hevey.

M. GILBOIS prie la Chambre d'ajourner l'examen de cette élection dont il conteste la validité.

La Chambre valide l'élection de M. Bisseul.

M. MERCIER demande l'ajournement de l'élection de M. Pradon, à Gex, dont il veut contester la validité.

L'ajournement est prononcé.

Les élections de MM. BRIERE, BARTOLI, BRATOUER, GRAZURNI, GAYNI, CONSTANS, ALYPE sont validées.

LES PROFESSIONS DE FOI

M. BARODÉ propose de nommer une commission de 25 membres, pour examiner les professions de foi des députés récemment élus et faire un rapport sur les réformes demandées par les populations.

LES LIVRETS OUVRIERS

M. DUTREMEY dépose une proposition relative à la suppression des livrets d'ouvriers.

LES TRAITES DE COMMERCE

La Chambre décide de nommer une commission de 25 membres qui sera chargée d'examiner les traités de commerce, récemment conclus avec la Belgique et l'Italie.

La prochaine séance aura lieu lundi à deux heures.

Demain, réunion dans les bureaux.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

PRODUITS DIVERS

Froments calmes. Anvers, 10 novembre. Les prix sont ceux d'habitude.

Anvers, 11 novembre, 5 h. 35 s.

On a présenté aujourd'hui 1,947 balles laine de la Plata.

1,700 balles ont été vendues à prix très fermes.

COTONS

Le Havre, 10 novembre.

Cotons (éclairé) bonne demande, prix fermes. Ventes de la journée 3,200 balles.

Liverpool, 10 novembre.

Cotons (éclairé du marché). — Ventes de la journée 15,000 balles dont 2000 pour l'exportation et l'exportation 13,000 pour la consommation.

Marché ferme.

Importations 7,000 b.

PRODUITS DIVERS

Froments calmes. Anvers, 10 novembre. Les prix sont ceux d'habitude.

Anvers, 11 novembre, 5 h. 35 s.

On a présenté aujourd'hui 1,947 balles laine de la Plata.

1,700 balles ont été vendues à prix très fermes.

COTONS

Le Havre, 10 novembre.

Cotons (éclairé) bonne demande, prix fermes. Ventes de la journée 3,200 balles.

Liverpool, 10 novembre.

Cotons (éclairé du marché). — Ventes de la journée 15,000 balles dont 2000 pour l'exportation et l'exportation 13,000 pour la consommation.

Marché ferme.

Importations 7,000 b.

PRODUITS DIVERS

Froments calmes. Anvers, 10 novembre. Les prix sont ceux d'habitude.

Anvers, 11 novembre, 5 h. 35 s.

On a présenté aujourd'hui 1,947 balles laine de la Plata.

1,700 balles ont été vendues à prix très fermes.

COTONS